

6) ECLAIRAGE DU TERRAIN DE BASKET-BALL

Monsieur le Maire donne la parole à M. RAVERDEL, Premier Adjoint, qui informe l'Assemblée qu'à la demande de l'Association de Basket-Ball et des joueurs et vu l'engagement de principe du Conseil Municipal, il a été procédé à la pose de 2 projecteurs et d'une armoire électrique spécifique pour environ un montant total de 3 000 F00

Le Conseil autorise le Maire à régler cette dépense.